

Protocole à suivre en cas de maladie ou d'accident lors de la PFMP (stage)



En cas de maladie pendant le stage

La famille doit prévenir :

- 1) L'entreprise ;
- 2) La vie scolaire du lycée Risle-Seine (02.32.41.64.51 ou 02.32.41.64.52 ou viescolaire.risleseine@gmail.com), en précisant que l'élève est en stage.

Cette dernière transmettra l'information au bureau de la directrice Déléguée aux formations, responsable du suivi des stages.

Le service de la Directrice Déléguée aux formations prévient le professeur principal.

La famille devra envoyer le certificat médical du médecin traitant qui précise le nombre de jours d'arrêt de stage, au service de la Directrice Déléguée par courrier ou par mail à atddfpt.0271097w@ac-normandie.fr afin de valider la formation pour l'obtention du diplôme.

En cas d'accident sur le trajet pour se rendre sur le lieu de stage

La famille doit prévenir :

- 1) L'entreprise ;
- 2) L'infirmerie du lycée Risle-Seine (02.32.41.64.30), ou en cas d'absence le secrétariat de direction (02.32.41.64.28)

C'est à l'entreprise de réaliser la déclaration d'accident de trajet et non au lycée.

L'infirmerie ou le secrétariat informe Monsieur le Proviseur et le bureau de la Directrice Déléguée aux formations. Cette dernière communique l'information au professeur principal.

En cas d'accident au sein de l'entreprise

L'entreprise doit prévenir :

- 1) La famille de l'élève
- 2) L'infirmerie du lycée Risle-Seine (02.32.41.64.30), ou en cas d'absence le secrétariat de direction (02.32.41.64.28)

C'est à l'entreprise de réaliser la déclaration d'accident du travail et non au lycée.

L'entreprise remettra à l'élève une feuille d'accident du travail, celle-ci servira à la première consultation ainsi qu'aux suivantes à l'hôpital ou chez le médecin afin de valider la formation pour l'obtention du diplôme..

La famille devra transmettre l'arrêt de travail au lycée ainsi qu'à l'entreprise.

Standard lycée : 02.32.41.46.55

Tel service de la directrice déléguée aux formations : 02.32.41.60.26 ou 02.32.41.64.47

Mail service de la directrice déléguée aux formations : atddfpt.0271097w@ac-normandie.fr

Adresse postale : Lycée Risle-Seine – Bureau de la directrice déléguée aux formations
BP 137
27501 PONT-AUDEMER CEDEX